

La motion est adoptée, et le projet de loi est lu pour la Ire fois.

(La séance suspendue, à une heure, est reprises à deux heures.)

### Reprise de la séance

#### ASSISTANCE À L'AGRICULTURE DES PRAIRIES

##### DÉDUCTION APPLICABLE À LA ZONE DE BLÉ DU PRINTEMPS—VERSEMENTS PAR ACRE

La Chambre reprend la discussion, ajournée le vendredi 5 mai, sur la motion de l'honorable M. Gardiner, tendant à la 2e lecture du bill n° 83, loi ayant pour objet de venir en aide à l'agriculture dans les provinces des Prairies.

L'hon. R. J. MANION (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai discuté cette question pendant une demi-heure environ hier soir, mais malheureusement je n'ai pas eu le temps de terminer mes commentaires et je ferai donc quelques autres observations cet après-midi. Si je parle assez longuement de cette question aujourd'hui, on voudra bien m'excuser car j'ai écouté patiemment pendant des heures, et même des jours, d'autres honorables députés. Les observations que je ferai seront entièrement constructives, et je puis vous assurer qu'elles seront dénuées de préjugés. Je parlerai sans préjugés parce que les Canadiens, en général, ne sont pas préjugés pour ce qui est des questions de religion, de race ou de région. Malheureusement, quelques-uns semblent l'être tout à fait, mais il n'en est pas ainsi de la majorité des Canadiens, je crois. C'est l'attitude que nous devrions prendre en discutant une question de ce genre, car il vaut mieux éviter les extrêmes et s'en tenir à un juste milieu.

J'essayerai de ne pas répéter ce que j'ai dit hier soir, mais il se peut que je le fasse dans une certaine mesure. En parlant de l'importance de l'Ouest, j'ai dit qu'au cours des quinze dernières années nos exportations de blé et de farine de blé représentent en moyenne 28.7 p. 100 de l'ensemble de nos exportations. Sur le total des exportations canadiennes au cours de ces quinze années, 28.7 p. 100 consistent de blé et de farine de blé et se chiffrent à \$279,000,000 par année. Je tire ces renseignements du rapport de la Commission royale d'enquête sur les céréales, dirigée par M. le juge Turgeon. J'ai également démontré que l'Ouest canadien avait produit non seulement du blé mais de fortes quantités de bestiaux. J'ai soutenu par ailleurs que, eu égard à cette production et à tout ce qu'elle comporte, l'Est et l'Ouest dépendent l'un de l'autre. Nous devrions chercher, non pas à nous développer comme

neuf entités différentes, mais bien comme une nation unie. Compte tenu de notre vaste territoire, de nos grandes ressources et de notre faible population il me semble que nous avons une excellente occasion d'éduquer un grand Dominion uni. Nous devrions en même temps, qu'il s'agisse de cette mesure-ci ou de toute autre mesure importante qui prête à controverse, faire preuve de cette tolérance qui ne semble pas exister parfois.

Il m'est arrivé de penser que certains individus semblent attacher moins d'importance à une partie du Canada qu'à une autre. Ce n'est pas la bonne attitude à prendre, je crois, pour étudier nos problèmes. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de discuter une question de cette importance, nous devrions faire preuve de franchise sans craindre de blesser les autres. Si mes honorables amis de l'Ouest veulent bien me permettre une observation à leur sujet, je ferai remarquer qu'ils se montrent plutôt chatouilleux pour ce qui est des remarques des membres à la Chambre, ou en dehors de la Chambre, bien qu'elles ne soient pas faites dans le but de critiquer mais simplement de rapporter des faits. L'autre jour, par exemple, un ou deux honorables députés qui ont leurs sièges en arrière du mien, des Canadiens à l'esprit large sous tous rapports, ont fait une légère allusion, qui peut avoir semblé une critique, à un certain bill,—je ne me rappelle plus lequel,—et quelques jours plus tard un des journaux de la Saskatchewan a critiqué vertement ces deux honorables députés en disant qu'ils avaient attaqué l'Ouest. De fait, ces honorables députés n'avaient aucunement l'idée d'attaquer l'Ouest. Les journaux qui prennent cette attitude à la suite d'un peu de critique inoffensive sèment des germes d'antagonisme,—chose que nous devrions nous employer à éviter si nous désirons être de bons et loyaux Canadiens.

Je crois avoir le droit de parler clairement, car je me suis toujours considéré comme un fils de l'Ouest. Je me suis toujours exprimé avec franchise. Je viens de Fort-William qui, comme je l'ai rappelé hier soir, a été pendant de nombreuses années,—aujourd'hui Vancouver partage avec cette ville cet honneur,—le seul débouché pour l'écoulement du grain de l'Ouest. Les produits commerciaux expédiés dans l'Ouest devaient aussi passer par cet endroit, de sorte qu'au point de vue géographique ou commercial nous qui nous trouvons à la tête des lacs nous croyions faire partie de l'Ouest plutôt que de l'Est du Canada. Je me rappelle fort bien certaines des difficultés que l'Ouest canadien eut à surmonter. De 1908 à 1912, l'Ouest a traversé une période critique, surtout dans les centres urbains. De 1907 à 1912, tous les habitants de l'Ouest canadien, de la tête des lacs jusqu'au littoral